



ACCÈS À LA PROFESSION DE TECHNOLOGUE/TECHNICIEN DENTAIRE

Réduire les obstacles à l'obtention du permis d'exercice et à l'emploi

Mise à jour – Automne 2018

Coup d'oeil sur le projet

Lancé en décembre 2018, le projet d'accès à la profession de technologue/technicien dentaire, une initiative pancanadienne pluriannuelle :

- aidera les nouveaux arrivants formés à l'étranger à s'intégrer plus rapidement au marché du travail canadien;
- lancera un portail Web centralisé d'information sur la profession de technologue/technicien dentaire et l'obtention du permis d'exercice;
- fournira des outils d'autoévaluation à utiliser avant l'arrivée au pays;
- établira des processus d'évaluation équitables et uniformes des professionnels formés au Canada et à l'étranger qui souhaitent obtenir le permis d'exercice.

Le savez-vous?

Il y a une pénurie critique de technologues/techniciens dentaires.

- Dans les prochaines années, on prévoit qu'il faudra plus de 5 000 technologues/techniciens dentaires par année au Canada.
- Il y a moins de 2 000 technologues/techniciens dentaires qualifiés au Canada.



QUI NOUS SOMMES

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la technique dentaire (ACORTD) représente les organismes régissant la profession de technologue/technicien dentaire au Canada.

Réalisations récentes

- ✓ Réunion pancanadienne de 2 jours des dirigeants des organismes régissant la profession de technologue/technicien dentaire pour promouvoir le projet.
- ✓ Une *analyse de l'environnement* sur l'état de la profession.
- ✓ *Compétences nationales essentielles* à l'exercice de la profession selon un examen du Profil de compétences canadien et les avis de spécialistes de la question.



Activités à venir

Étude de référence sur l'éducation pour définir les exigences minimales du programme de formation, le programme d'études canadien et le contenu du cours.

Outil d'évaluation des titres de compétence associés à la profession (PSCA) pour évaluer, en fonction des niveaux de compétence canadiens, la scolarité des candidats formés à l'étranger et de ceux du Canada qui ont été formés dans un programme non approuvé.

Contacts avec les candidats pour les aider à comprendre le projet et à s'y impliquer.



Participez.
Posez-nous des questions et faites-nous connaître votre opinion.

Visitez
www.cadtr-acortd.ca

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers

Canada